



**Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit
(HELP)**

en collaboration avec

la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg (CJBL)

la Commission immatérielle du Barreau de Luxembourg

l'Union internationale des avocats (UIA)

**Cours à distance sur les droits de la vie privée et à la protection des
données**

Conférence de lancement en présentiel et en ligne le 05/11/2021

Appel à candidatures

Introduction

La Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg, en collaboration le Programme du Conseil de l'Europe de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP)¹, lance un cours sur les droits de la vie privée et à la protection des données.

Le cours s'adresse à l'ensemble des professionnels du droit au Luxembourg qui souhaitent perfectionner leurs connaissances et leurs compétences relatives aux normes européennes et internationales existantes dans ce domaine et leur application dans le contexte juridique français. Dans le cadre du lancement du cours par la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg cet appel à candidatures s'adresse **aux avocats**.

Le cours sera lancé en ligne pour un maximum de 40 participants à compter du mois de novembre et durera environ trois mois. Les personnes sélectionnées pour suivre le cours sont conviées à s'inscrire à la conférence de lancement qui aura lieu le 5 novembre 2021 en présentiel à l'auditorium BGL BNP Paribas situé au Kirchberg.

La demande d'inscription (Prénom + Nom, adresse professionnelle) est adressée (sans CV) par courriel à Monsieur Jean-Luc Sauron à l'adresse jean-luc.sauron@conseil-etat.fr avant le 20 octobre 2021.

Contexte

Le **Programme du Conseil de l'Europe de formation aux droits de l'homme des professionnels du droit (HELP)** vise à aider les États membres du Conseil de l'Europe (CdE) à mettre en œuvre les normes européennes en matière de droits de l'homme au niveau national, en mettant l'accent sur la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), d'autres instruments clés du CdE et, depuis 2015, le droit de l'Union européenne. Ceci est réalisé en renforçant la capacité des professionnels du droit dans les 47 États membres à appliquer ces instruments dans leur travail quotidien.

L'objectif de HELP est de fournir une formation de haute qualité sur les droits de l'homme aux juges, aux avocats et aux procureurs dans toute l'Europe. Grâce aux cours HELP, les professionnels du droit sont en mesure de mieux protéger les droits de l'homme au niveau national et de se tenir au courant des normes et de la jurisprudence en constante évolution de la CEDH. Les cours HELP spécialement conçus pour les pays de l'UE et incorporent de plus en plus les lois européennes pertinentes.

La [méthodologie HELP](#) prend en compte les lourdes contraintes de temps imposées aux professionnels du droit dans leur travail quotidien. Sa valeur ajoutée réside dans le fait que les programmes d'études sont élaborés sur mesure, en fonction des besoins de formation et du rythme d'apprentissage spécifiques des participants, ce qui permet une certaine flexibilité.

HELP c'est :

¹ Pour plus d'informations sur HELP, veuillez consulter la dernière page de ce document et visiter le site Web de HELP: [Qu'est-ce que HELP? \(coe.int\)](#)

- le seul réseau paneuropéen d'institutions nationales de formation pour juges, procureurs et avocats dans les 47 États membres du CdE.
- une plate-forme d'apprentissage en ligne proposant des cours en ligne gratuits sur les droits de l'homme.
- une méthodologie de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit.

Le projet « HELP dans l'UE II »

Le projet conjoint UE-CdE « HELP dans l'UE II » est financé par l'UE et mis en œuvre par le CdE du 1er septembre 2019 au 28 février 2022. Son objectif général est de renforcer les capacités des professionnels de la justice de l'UE à appliquer de manière efficace et cohérente les normes européennes relatives aux droits fondamentaux au niveau national par la formation, se référant principalement aux instruments du Conseil de l'Europe (la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), la Charte sociale européenne (révisée) (CSE), etc.) et au cadre de l'UE (Charte des droits fondamentaux de l'UE, droit de l'UE). Il vise également à renforcer le réseau HELP dans l'UE, ainsi que la capacité des membres du réseau à mettre en œuvre efficacement la méthodologie et les cours HELP et à contribuer à accroître la confiance mutuelle et les échanges entre les praticiens de l'UE.

Le cours HELP sur Droits de la vie privée et à la protection des données

Le droit à la vie privée et aux données personnelles est protégé à la fois par les instruments juridiques élaborés par le Conseil de l'Europe (CdE) et l'Union européenne (UE). L'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) garantit le droit au respect de la vie privée et familiale, du domicile et de la correspondance. Le libellé de l'article 7 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE (Charte de l'UE) est presque identique. En outre, la Charte de l'UE mentionne explicitement à l'article 8 le droit à la protection des données, le considérant comme un droit fondamental en soi.

Les deux droits - la confidentialité et la protection des données - ne sont pas absolus et peuvent faire l'objet de restrictions. Toute restriction concernant ces droits doit être faite conformément à la loi, poursuivre des buts légitimes et être nécessaire dans une société démocratique.

Le cours HELP sur la protection des données et le droit à la vie privée propose un programme complet qui couvre de manière interactive les concepts clés, le cadre juridique du CdE et de l'UE (directement applicable au niveau national), la jurisprudence de la Cour des droits de l'homme (CEDH) et de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et domaines spécifiques de la protection des données. L'un des principaux documents de référence pour développer ce cours a été le Manuel sur la protection des données élaboré conjointement par la FRA de l'UE et le CdE avec le greffe de la Cour EDH.

La jurisprudence existante sur la protection des données et les droits à la vie privée couvre des sujets tels que le secteur médical, les médias (traditionnels et non traditionnels), le développement de nouvelles technologies (par exemple, GPS, drones, vidéosurveillance), la communication et le marketing électroniques et la surveillance du lieu de travail.

Approche et méthodologie du cours

Les participants au cours sont conviés à s'inscrire la conférence de lancement qui aura lieu le 5 novembre 2021 (12h-14h) en présentiel à l'auditorium BGL BNP Paribas situé au Kirchberg via le lien suivant :

<https://cibl.lu/events/droits-de-la-vie-privee-et-a-la-protection-des-donnees/>

Cette conférence sera l'occasion de présenter officiellement le cours à tous et comprendra un certain nombre de présentations et d'échanges avec des agences et des experts compétents travaillant sur ce sujet. Cet événement permettra également de présenter le Programme HELP aux avocats luxembourgeois ainsi que les ressources de formation qui sont disponibles sur la plateforme en ligne.

Le cours est en français. Il est **interactif** et inclut un grand nombre d'**exercices pratiques** pour favoriser le développement des connaissances et des compétences pertinentes.

Pendant **trois mois environ (novembre à début février)**, les participants suivront le cours et son adaptation nationale, en lien avec leur profession.

Au terme du cours à distance, un **certificat sera délivré aux personnes l'ayant suivi avec succès**. Ce certificat sera validé par le Conseil de l'Europe, le Secrétariat du programme HELP ainsi que la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg.

Modalités de candidature

Seuls 40 participants pourront être sélectionnés pour ce cours.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous inscrire auprès de votre tuteur HELP (jean-luc.sauron@conseil-etat.fr) avant le **20 octobre 2021**.